

24 mars 2016

Commentaire général pour le mois de février 2016



En février, l'emploi intérimaire enregistre une croissance de 4,3 %, après 5,6 % en janvier.

Les transports enregistrent la hausse la plus dynamique avec 9,6 % même si celle-ci tend à se ralentir (+11,7 % en janvier), comme dans la plupart des autres secteurs.

L'évolution des effectifs intérimaires se tasse dans l'industrie (+2,6 % en février contre +4,4 % en janvier), dans le commerce et les services avec des progressions respectives de 4,9 % et 4,1%.

A l'inverse dans le BTP, les effectifs intérimaires augmentent de 7,1 % (après +3,1 % en janvier), un signe positif après un très fort ralentissement l'année dernière.

Quelques points de repère sur l'intérim :

- L'évolution de l'intérim anticipe les mouvements en termes d'emplois et non l'évolution du chômage, qui est influencée par de nombreux facteurs extérieurs à l'emploi.
- L'intérim constitue un indicateur avancé de l'emploi, les infléchissements observés interviennent 6 à 12 mois avant que les mouvements d'emploi des autres secteurs ne soient perceptibles.
- L'intérim représente 3% de l'emploi salarié et ne peut donc pas être un « indicateur avancé du taux de chômage ».
- Un niveau de croissance annuel compris entre 0,6% et 0,8% permet de créer des emplois intérimaires. Le seuil permettant aux entreprises de développer de l'emploi durable se situe aux alentours de 1,5%.

DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

Chiffres de février 2016 par rapport à février 2015

CHIFFRES CLÉS

Les effectifs intérimaires sont en hausse (+4,3 %) au niveau national.

Evolution des effectifs intérimaires par grand secteur d'activité

L'ensemble des secteurs en croissance

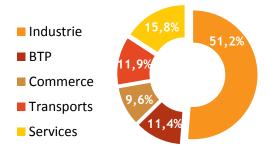
L'emploi intérimaire progresse dans l'ensemble des secteurs : les transports (+9,6 %), le BTP (+7,1 %) le commerce (+4,9 %), les services (+4,1 %) et l'industrie (+2,6 %).

Evolution des effectifs intérimaires par qualification

Toutes les qualifications en hausse

L'emploi intérimaire se développe chez les ouvriers qualifiés (+8,4 %), les employés (+6,4 %), les cadres et professions intermédiaires (+4,0 %) et les ouvriers non qualifiés (+1,1 %).

Répartition des effectifs intérimaires par secteur d'activité



Répartition des effectifs intérimaires par qualification



La France des régions Février 2016 par rapport à février 2015

La majorité des régions en hausse

Les effectifs intérimaires augmentent le plus fortement en Pays-de-la-Loire (+11,0 %) et en Île-de-France (+10,1 %). En revanche, ils reculent en Centre-Val-de-Loire (-0,6 %), en Normandie (-0,6 %), et en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (-1,1 %).



Cumul annuel : janvier-février 2016 (%)

Au cours des deux premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une hausse de 5,0 % par rapport à la même période de 2015.



Le baromètre PRISM'EMPLOI apporte un éclairage sur les tendances de l'emploi intérimaire. Il décrit les évolutions en % des effectifs intérimaires observées au cours de l'ensemble du mois précédent (par rapport au même mois de l'année précédente) selon les qualifications, les grands secteurs d'activité, les régions et les départements.

Le baromètre est établi par un tiers de confiance indépendant, Umanis, à partir des statistiques transmises **par un panel d'entreprises de travail temporaire représentant plus de 80 % de l'emploi intérimaire**. Afin de comparer le volume d'emploi intérimaire sur une base identique, les statistiques sont corrigées du nombre de jours ouvrés.

Pour plus d'information : https://www.barometre-prisme.eu



Contacts presse

Camille Ruols Tél: 01 40 41 54 96 cruols@golin.com

A propos de Prism'emploi

Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim - est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 entreprises de toutes tailles représentant 90 % du chiffre d'affaires de la profession. 7 100 agences d'emploi et 20 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.